

Anthropologie du voyage et migrations internationales

sous la direction de

Fariba Adelkhah et Jean-François Bayart

Décembre 2006

Sommaire

Introduction

Contributeurs

Première partie Espaces de circulation

Stéphane de Tapia

**La circulation des hommes et des biens dans le champ migratoire turc :
itinéraires et impacts économiques**

Michel Peraldi

**Aventuriers du nouveau capitalisme marchand :
essai d'anthropologie de l'éthique mercantile**

Jean Schmitz

**Des « aventuriers » aux « notables urbains » :
économies morales et communautés transnationales des gens du fleuve Sénégal**

Fariba Adelkhah

**Le réveil du Khorassan :
la recomposition d'un espace de circulation**

Roland Marchal

Hôtel Bangkok Sahara

FASOPO

association de recherche, loi de 1901

97, rue Vieille-du-Temple - 75003 Paris

**Seconde partie
L'économie morale des voyageurs**

Véronique Manry

Trabendo au féminin : les femmes algériennes dans le commerce à la valise

Claire Autant Dorier et Alain Battegay

**Economie morale dans des parcours de migrants
entre la France et l'Algérie et entre la Turquie et la France :
moments, scènes, lieux et portraits**

Jean-François Havard

**La génération bul faale et le dhijad migratoire
des disciples sénégalais de Cheik Bethio Thioune**

Mette Louise Berg

**Cuba's diasporic children of the Revolution :
betwixt and between cosmopolitanism and the national slot**

Fariba Adelhah

**Economie morale du pèlerinage et société civile en Iran :
les voyages religieux et commerciaux vers Damas**

Fariba Adelhah
Jean-François Bayart

Introduction

Le fait migratoire est un phénomène social majeur de la globalisation, que l'on considère celle-ci à l'aune des deux derniers siècles, comme nous l'avons proposé ailleurs¹, ou dans son moment néo-libéral le plus immédiatement contemporain (1980-2006). Il l'est par les mouvements de population qu'il implique, à l'échelle internationale, même si ceux-ci doivent être relativisés : de 1990 à 2000, le stock des migrants internationaux est passé de 154 à 175 millions, soit une hausse de 14% qu'il faut mettre en regard avec l'augmentation de 15% de la population mondiale dans la même période. Le fait migratoire est également devenu crucial sur le plan des représentations et des discours, dans la mesure où il occupe une place centrale dans les débats publics des pays concernés, et singulièrement dans les débats électoraux, ou encore dans certaines des crises internationales les plus aigües.

Sous ce double aspect il interpelle directement les politiques publiques de l'aide au développement. D'abord parce qu'il met en jeu ses protagonistes, bailleurs de fonds du « Nord » ou r cipients du « Sud ». Ensuite parce les remises (*remittances*) des migrants internationaux sont pass es de 102 milliards de USD en 1995   environ 232 milliards de USD en 2005 - le pourcentage de celles-ci allant aux pays en voie de d veloppement montant de 57%   72% - et qu'elles sont d sormais plus  lev es que l'aide (*official development assistance*) ou que les investissements directs  trangers dont ces derniers sont destinataires.

¹ J.-F. Bayart, *Le Gouvernement du monde. Une critique politique de la globalisation*, Paris, Fayard, 2004, chapitre 1.

Une telle évolution du fait migratoire s'est bien entendu accompagnée d'une croissance exponentielle des recherches et des études qui lui ont été consacrées. Sans dresser un état des lieux de celles-ci², l'on peut en dégager quelques tendances saillantes. En une trentaine d'années les problématiques de l'exploitation de la force de travail à l'échelle internationale - notamment en termes de « réserves de main d'œuvre » - et d'intégration des immigrants dans les sociétés dites d'accueil ont progressivement cédé la place à une anthropologie ou une sociologie multisituée qui entend s'interroger sur les pratiques sociales des migrants eux-mêmes, sur les relations transnationales qu'ils nouent entre leur pays d'origine et leur lieu de travail ou de résidence, éventuellement dans un contexte diasporique, sur leurs formes d'organisation et de création culturelle ou économique, en bref sur leurs stratégies d'acteurs. Cette reconnaissance de l'« agencéité » des migrants – pour reprendre la traduction du concept d'*agency* que propose Jean-Pierre Olivier de Sardan – s'est départie de la vision passablement misérabiliste ou victimaire dans laquelle s'étaient enfermés nombre de travaux³. Au risque, parfois, de jeter le bébé avec l'eau du bain, d'occulter les rapports de pouvoir ou d'exploitation constitutifs du fait migratoire et de faire la part trop belle aux conduites de consommation de masse qui subvertiraient la flexibilité croissante des relations salariales et réenchantaient la globalisation⁴.

Ce faisant les recherches traitant des migrations internationales ont mieux compris la complexité et l'hétérogénéité de ces dernières, que le débat public et polémique ne parvient pas à restituer. Elles sont aussi plus attentives à ce qui fait la spécificité du fait migratoire et qui paradoxalement a été si longtemps négligé au profit de l'étude de la condition statique de l'« immigré » et de la question de son « intégration » : à savoir le mouvement des populations qui au demeurant ne se réduit pas à la seule migration de travail et revêt d'autres formes de mobilité temporaire, pendulaire ou ponctuelle. L'objet privilégié de l'anthropologie ou de la

² L. Kucynski, E. Razy, S. Bava, O. Journet, J. Semin se sont notamment livrées à cet exercice dans un atelier, « A partir de la migration africaine en France : bilan et perspective anthropologiques », lors de la Première rencontre du Réseau des études africaines en France, au CNRS, le 29 novembre 2006.

³ Les travaux d'Adrian Adams ont constitué un tournant pour ce qui est des recherches africanistes que dominaient jusqu'alors les interprétations de l'anthropologie marxiste française : *Le Long voyage des gens du Fleuve*, Paris, François Maspero, 1977 et *La Terre et les gens du fleuve. Jalons, balises*, Paris, L'Harmattan, 1985. Voir aussi C. Quiminal, *Gens d'ici, gens d'ailleurs*, Paris, Christian Bourgois, 1991.

⁴ Une dérive que n'évite pas Arjun Appadurai in *Modernity at Large. Cultural Dimensions of Globalization*, Minneapolis, University of Minnesota Press, 1996.

sociologie est ainsi devenu le « circuit » ou la « circulation migratoire » et le « territoire circulatoire »⁵.

Les recherches que notre programme a rassemblées et les enquêtes de terrain inédites qu'il a engagées, d'une part, dans l'espace frontalier afghano-irano-pakistanaï, pris dans sa relation avec le Golfe persique et l'économie mondiale, d'autre part, auprès des réseaux marchands africains en Asie du Sud-Est, s'inscrivent dans cette démarche. Elles ont comme particularité de mettre l'accent sur les pratiques du voyage lui-même, saisi dans sa polysémie et souvent distinct de la migration de travail *stricto sensu*. La dimension commerciale et/ou religieuse leur apparaît comme une expression notable de cette hétérogénéité sociale du fait migratoire.

Leur objet de prédilection est l'expérience sociale du voyage lui-même, plutôt que celle des populations fixes, fût-ce au titre de l'« immigration ». Nos recherches se distinguent ainsi à la fois de l'approche classique de l'immigration dans son double rapport aux sociétés dites de « départ » et d'« accueil » et de la thématique de la « diaspora » posée comme paysage social de la globalisation ou du multiculturalisme contemporains. L'expérience spécifique du voyage entraîne des effets sociaux propres, par exemple en termes de relations entre les genres (*gender*), entre les classes sociales, entre les voyageurs et les autochtones. Elle ne se confond pas avec l'expérience migratoire car elle recouvre d'autres formes de déplacement, mais elle ne peut plus s'en dissocier complètement, ne serait-ce que pour des raisons administratives du fait de la généralisation des politiques restrictives de délivrance des visas à l'aune de la question migratoire (ou terroriste). Réciproquement le fait migratoire renvoie automatiquement à la problématique du voyage : outre que les migrants eux-mêmes se déplacent pour se rendre sur le lieu de leur immigration ou pour retourner à intervalles réguliers dans leur société d'origine, ils induisent des pratiques complémentaires de voyage en faisant venir auprès d'eux des membres de leur famille ou des proches pour des durées plus ou moins longues, et ils se pensent, pour une partie d'entre eux, à travers les prochaines étapes de leur pérégrination, parfois longue de plusieurs années, dans le cadre de ces « circuits » ou de ces « circulations » qui retiennent désormais la curiosité des chercheurs. Au demeurant ces

⁵ A. Tarrus, *La Mondialisation par le bas. Les nouveaux nomades de l'économie souterraine*, Paris, Balland, 2002 ; R. Rouse, « Mexican migration and the social space of postmodernism », *Diaspora*, I (1), printemps 1991, pp. 8-23.

voyages sont en partie virtuels, sous forme de lettres, de paquets, de cassettes audio ou vidéo, de photos, d'e-mails, ou même de rêveries et d'attentes.

Pour autant l'anthropologie du voyage ne peut pas se borner à l'étude de la mobilité. Elle doit également s'interroger sur l'économie politique, morale et historique de ce que Jean Schmitz nomme l'« arrière-pays » des migrations – en l'occurrence la Sénégalie (*infra*, chapitre 3) – qui continue d'être sous-jacente aux logiques sociales des mouvements de population (voir également, *infra*, les chapitres 4 et 8 par Fariba Adelhah et Jean-François Havard).

Sans prétendre résumer de manière exhaustive ni pouvoir citer systématiquement les analyses qui suivent, l'on peut en dégager quelques lignes de force :

1) Les pratiques du voyage sont dotées d'une autonomie sociale qui échappent aux politiques publiques mises en œuvre pour les réguler, les contenir ou, plus rarement, les encourager.

2) Le voyage est souvent vécu comme un style de vie picaresque ou épique, même lorsqu'il répond à des contraintes structurelles ou conjoncturelles, d'ordre économique ou politique, et il s'apparente à une expérience morale de subjectivation qui en est l'une des motivations principales : les migrants sont moins des victimes que des héros, et dans leur dispersion ils constituent un peuple qui se pense élu.

3) L'ampleur des pratiques migratoires ne marque pas la « fin des territoires », comme l'a affirmé une certaine théorie des relations internationales⁶, mais leur recomposition sur un mode circulatoire : les villes deviennent « réticulaires »⁷, sont en synergie et sont vécues par les migrants comme des tremplins permettant d'autres déplacements, plus au nord ou plus à l'ouest⁸ ; elles abritent en leur sein des lieux, des quartiers, des « poches de rassemblement »⁹ des migrants, autant de « régions morales » - pour reprendre un concept qu'utilisent *infra*

⁶ B. Badie, *La Fin des territoires. Essai sur le désordre international et sur l'utilité sociale du respect*, Paris, Fayard, 1995.

⁷ B. Hazard, « Entre le pays et l'outre-pays : 'Little Italy' dans le bisaku (Burkina Faso) », *Journal des africanistes*, 74 (1-2), 2004, à propos de Béguédo, au Burkina Faso

⁸ Voir par exemple le numéro spécial de *Politique africaine*, 100, décembre 2005-janvier 2006 : « Cosmopolis : de la ville, de l'Afrique et du monde ».

⁹ R. S. Parrenas, *Servants of Globalization. Women, Migration and Domestic Work*, Stanford, Stanford University Press, 2001, pp. 206 et suiv.

Claire Autant-Dorier et Alain Battégay (chapitre 7) - où se joue leur relation avec leur terroir d'origine, leur famille, leur appartenance religieuse, ethnique et nationale, leur société de résidence ou de négoce et leur projet personnel, dans les interstices de l'économie mondiale.

4) Les migrations contribuent aussi à la configuration des processus d'intégration régionale Nord-Sud ou Sud-Sud en soumettant ceux-ci à des contraintes spécifiques, en les inspirant parfois, ou en les subvertissant ; elles sont l'un des principaux vecteurs de « glocalisation »¹⁰, par emboîtement dynamique des plans globaux, nationaux et locaux ; elles ne se laissent pas ramener à un tête-à-tête entre la société de départ et la société d'accueil et mettent en branle des cascades de médiations territorialisées à l'échelle continentale ou intercontinentale, tant en milieu urbain qu'en milieu rural, sur la base de la fongibilité et de la pluralité des activités économiques ou financières (*infra*, chapitres 3 et 4 par Jean Schmitz et Fariba Adelhah.)

5) Elles impliquent des acteurs à part entière, dotés de leurs objectifs propres, de leur rationalité, de leur « économie morale » spécifique et tout sauf « traditionnelle » : en particulier elles reposent sur des institutions sociales, telles que les entreprises, les Eglises, les sectes, les confréries, les sanctuaires, les *waqf* (biens de mainmorte islamiques), et sur des figures d'intermédiation, telles que les « banquiers » ou les « notaires » informels¹¹, les « promoteurs de visa », les « passeurs », les « tuteurs », les « garants », les intermédiaires commerciaux mais aussi culturels ou religieux (chapitres 3, 4 et 8 par Jean Schmitz, Fariba Adelhah et Jean-François Havard) ; elles connaissent une féminisation accélérée qui déborde largement la seule sphère du travail ouvrier et touche désormais le commerce international à la valise, éventuellement sous couvert de pratiques dévotionnelles (chapitres 6 et 10 par Véronique Manry et Fariba Adelhah) ; elles engendrent aussi leurs exclus, ceux qui ne parviennent pas à partir ou qui sont expulsés par les autorités politiques et policières des pays¹² ; elles provoquent enfin un nombre croissant de décès accidentels du fait de la mise en œuvre coercitive et même de la militarisation des mesures d'endiguement des déplacements par la plupart des pays industrialisés.

¹⁰ Cf par exemple B. Meyer, P. Geschiere, eds., *Globalization and Identity. Dialectics of Flow and Closure*, Oxford, Blackwell, 1999. Le concept de « glocalisation » vient du vocabulaire japonais du marketing (*dochakuka*, i.e. « localisation globale ») : R. Robertson, *Globalization. Social Theory and Global Culture*, Londres, Sage, 1992, pp. 173-174.

¹¹ A. Tarrus, *La Mondialisation par le bas*, op. cit.

¹² Cf par exemple N. Peutz, « Embarking on an anthropology of removal », *Current Anthropology*, 47 (2), avril 2006, à propos des Somaliens expulsés des Etats-Unis au lendemain des attentats du 11 septembre 2001.

6) Bien que les migrations répondent à des facteurs immédiatement contemporains d'ordre démographique, économique ou politique et bien qu'elles demeurent en partie prisonnières des héritages coloniaux, elles attestent la permanence de très anciens « territoires circulatoires » qui participent de la longue durée historique, ou réactualisent ceux-ci, à l'image de la Sénégambie, prise entre l'océan Atlantique, le Maghreb, le Sahara et l'Afrique de l'Ouest, ou du Khorassan, aux confluent de l'Iran, de l'Afghanistan et du Pakistan¹³ ; les migrations participent également de répertoires culturels ou religieux classiques du voyage dont ne rendent pas compte les discours économicistes ou sécuritaires¹⁴.

7) En raison de leurs remises « sociales »¹⁵ dans les domaines culturel et politique, les voyageurs, les migrants et les diasporas exercent une influence importante sur l'évolution de leur société d'origine sans que l'on puisse attribuer à celle-ci une orientation univoque, de type « progressiste » ou « conservatrice » : pour le meilleur ou pour le pire, ils constituent un levier du changement social et un ferment de l'idée nationale, ainsi que le démontrent Mette Louise Berg et Fariba Adelhah (*infra*, chapitres 9 et 10) ; ils participent aussi au jeu politique factionnel et aux fondements sociaux de l'Etat (*infra*, chapitre 3 par Jean Schmitz)

En bref, les migrations, les pratiques du voyage nous rappellent que le monde est en mouvement parce qu'elles constituent elles-mêmes un mouvement social¹⁶. En tant que telles, elles traduisent donc l'autonomie du social par rapport à l'Etat et à ses politiques publiques. Si l'on tire cette conclusion de la lecture des chapitres qui suivent, force est de reconnaître l'inadéquation préoccupante du débat public et des politiques publiques à ce propos. Les sciences sociales ont certes leur part de responsabilité en la matière, dans la mesure où elles ont longtemps répugné à conceptualiser de la sorte le fait migratoire en le cantonnant au statut de « problème social » ou « politique » et en réservant la notion de « mouvement social » à d'autres formes, jugées plus nobles, de mobilisation. L'économie du développement est elle-même restée fidèle à une représentation très sédentaire de son objet d'étude. Mais il est

¹³ Outre les chapitres 3 et 4 par Jean Schmitz et Fariba Adelhah, voir C. Markovits, *The Global World of Indian Merchants. 1750-1947. Traders of Sind from Bukhara to Panama*, Cambridge, Cambridge University Press, 2000 et J. F. Searing, *West African Slavery and Atlantic Commerce. The Senegal River Valley, 1700-1860*, Cambridge, Cambridge University Press, 1993.

¹⁴ Cf par exemple H. Touati, *Islam et voyage au Moyen Age. Histoire et anthropologie d'une pratique lettrée*, Paris, Le Seuil, 2000.

¹⁵ P. Levitt, *The Transnational Villagers*, Berkeley, University of California Press, 2001.

¹⁶ F. Adelhah, "Iran : femmes en mouvement, mouvement de femmes" in M. Bennani-Chraïbi, O. Fillieule, dir., *Résistances et protestations dans les sociétés musulmanes*, Paris, Presses de Sciences Po, 2003, chapitre 6.

maintenant urgent que les problématiques du développement sous-jacentes à l'APD prennent mieux en compte la complexité des mobilités contemporaines, tant ces dernières relèvent de ses objectifs les plus directs. Elles n'y parviendront qu'en s'émancipant des attentes dites sécuritaires qui pèsent de plus en plus sur la formulation des politiques publiques.

L'inadéquation des politiques et des représentations publiques de la migration par rapport aux objectifs du développement

Une incohérence mine le processus contemporain de globalisation. D'une part, l'on assiste à une intégration croissante du marché international des capitaux et, dans une moindre mesure, du marché mondial des marchandises – nonobstant l'ampleur du commerce intrafirme, l'existence de procédures de régulation multilatérale, la reconnaissance de clauses de « sauvegarde », l'invention de diverses formes de « néo-protectionnisme » ou la récurrence de certaines des barrières traditionnelles. D'autre part, l'adoption de différentes mesures législatives ou réglementaires et leur mise en œuvre bureaucratique, policière, voire militaire concourent à un cloisonnement non moins croissant du marché international de la force de travail.

Cette contradiction mine les processus d'intégration régionale que les grands pays industrialisés ont proposés à leurs voisins du « Sud » depuis une vingtaine d'années. Ainsi, l'ALENA, le Partenariat euro-méditerranéen entendent promouvoir le libre-échange, mais ils excluent de celui-ci la circulation de la main d'œuvre en se condamnant à ériger des murs, au sens littéral du terme, pour tenter d'empêcher cette dernière¹⁷. Les pays du « Sud » recourent eux-mêmes à des politiques publiques de l'immigration comparables à celles des pays du « Nord » : soit qu'ils doivent s'y rallier sous la pression de leurs partenaires industrialisés, à l'instar des Etats du Maghreb soumis à une nouvelle sorte de conditionnalité de la part de l'Union européenne, celle de la lutte contre les migrations illicites ; soit qu'ils parviennent de leur propre chef à des conclusions similaires pour satisfaire les attentes de leurs opinions publiques, en espérant résoudre de la sorte les problèmes de chômage et d'insécurité et en flattant l'électorat ou ce qui en tient lieu dans le sens de l'« autochtonie », comme on l'observe depuis quelques années dans des régimes politiques aussi différents que ceux

¹⁷ B. Hibou, L. Martinez, « Le Partenariat euro-maghrébin : un mariage blanc ? », *Les Etudes du CERI*, 47, novembre 1998, et, sous la direction de B. Hibou, « Les faces cachées du Partenariat euro-méditerranéen », *Critique internationale*, 18, janvier 2003, pp. 114-178.

d'Oman, de l'Iran, de la Malaisie, de Singapour, du Nigeria, de la Côte d'Ivoire, de la République sud-africaine.

Sur un plan strictement politique, la disjonction entre le libéralisme commercial et financier, d'une part, et, de l'autre, un dirigisme plus ou moins coercitif et malthusien dans le domaine du travail est, selon toute vraisemblance, explosif à terme. Les historiens économiques ont établi qu'un précédent similaire, lors de la « première globalisation », à la fin du XIX^e siècle, avait conduit à la Grande Guerre et au fascisme¹⁸. Bien que, dans l'Histoire, les mêmes causes ne produisent pas toujours les mêmes effets, on voit mal comment ce que Karl Polanyi nommait les « embargos sur l'immigration »¹⁹ n'engendrera pas demain de fortes tensions entre le « Nord » et le « Sud » et au sein de chacune des sociétés de ces ensembles en trompe l'œil. D'ores et déjà le bon gouvernement des migrations constitue l'un des enjeux centraux de quelques-unes des crises politiques contemporaines les plus vives – ainsi de la Côte d'Ivoire ou de la République démocratique du Congo, dans les provinces du Kivu –, domine le débat électoral dans les démocraties les plus rassises, et représente un irritant diplomatique non négligeable entre divers pays, aussi alliés soient-ils. D'autant que certains Etats poursuivent des politiques publiques de promotion de l'émigration dans le souci de diminuer le chômage et d'augmenter les rentrées de devises (cas des Philippines, par exemple), ou encore ont une attitude pour le moins ambiguë à l'égard des migrations clandestines de transit qui traversent leur territoire (Libye, Tunisie, Algérie, Maroc, Turquie). Le risque est réel de voir la globalisation contemporaine s'étouffer elle-même, à son tour, sous l'effet de ces contradictions. Il se voit aggravé par la révolution des communications : la circulation, sinon de l'information, du moins du discours et des images, grâce à la télévision satellitaire et à Internet, a irrémédiablement décloisonné le monde et amplifie la colère sociale ou politique qu'attisent les frustrations des migrants contrariés et de leurs entourages.

Une autre incohérence, moins spectaculaire mais non moins pernicieuse, survient entre les présupposés des politiques restrictives de l'immigration dans les pays industrialisés et la complexité des pratiques sociales effectives de mobilité des agents économiques. L'émigration à proprement parler recouvre des projets de déplacement ou d'établissement, des catégories d'acteurs, des degrés de qualification professionnelle, des échéanciers de

¹⁸ K. O' Rourke, J. G. Williams, *Globalization and History. The Evolution of a Nineteenth-Century Atlantic Economy*, Cambridge (Mass.), The MIT Press, 1999.

¹⁹ K. Polanyi, *La Grande Transformation. Aux origines politiques et économiques de notre temps*, Paris, Gallimard, 1983, p. 195.

réalisation résolument hétérogènes. En outre la globalisation, forte de ses dynamiques dites « transnationales », a systématisé ou donné naissance à d'autres formes de mobilité spatiale qui ont leur propre logique et leur autonomie par rapport aux flux migratoires, mais qui leur sont assimilées par les politiques publiques des pays industrialisés, sinon par leurs textes, du moins par l'application concrète de ceux-ci. Ainsi, les séjours d'étude, les voyages d'affaires, les déplacements touristiques ou religieux, les tournées artistiques, les missions scientifiques, les échanges universitaires, les circulations pendulaires des « migrants immobiles » – selon l'expression de Michel Peraldi, *infra*²⁰ – dans le cadre du commerce régulier de valise se heurtent à des obstacles d'autant plus insurmontables (ou coûteux à surmonter) qu'ils relèvent désormais de la routine et de la quotidienneté bureaucratiques. Il suffit d'examiner les délais d'obtention des visas, leur prix, la rigidité des procédures, déjà dissuasifs pour des voyageurs natifs des Etats industrialisés et démocratiques, et dramatiquement inégalitaires pour les ressortissants des pays du « Sud », si l'on veut saisir à quel point la globalisation « néo-libérale » n'est le temps ni de la flexibilité ni de la fluidité dont ses thuriféraires se réclament.

De fait lois, réglementations et pratiques administratives sont inadaptées aux pratiques sociales et économiques du monde contemporain. Comme le sont les notions-valises par lesquelles les classes politiques cherchent à dissimuler leur embarras, à bercer d'illusions les opinions publiques et à repousser toute action réaliste. L'immigration doit être « zéro », « choisie » plutôt que « subie », « concertée », c'est selon, mais elle est toujours pensée au singulier en dépit de son évidente hétérogénéité, sous la forme d'un jeu à somme nulle statique ou d'une métaphore inquiétante des vases communicants entre les pays de « départ » et les sociétés d'« accueil », et sans, paradoxalement, que soit mis l'accent sur ce qui fait sa spécificité, à savoir le mouvement, et spécialement le mouvement pendulaire. Les Etats industrialisés répugnent à reconnaître que leur propre histoire est indissociable du phénomène migratoire et que la reprise de celui-ci, depuis une vingtaine d'années, est un effet collatéral inévitable de l'internationalisation et de la libéralisation de l'économie mondiale, en particulier du développement des investissements directs étrangers²¹.

La plupart des notions ou des représentations sur lesquelles se fondent les politiques publiques de la migration ou les discours politiques qui les inspirent sont en porte-à-faux avec

²⁰ Voir également, sous sa direction, *Cabas et containers. Activités marchandes informelles et réseaux migrants transfrontaliers*, Paris, Maisonneuve & Larose, 2001.

²¹ Cf par exemple S. Sassen, *Globalization and its Discontents. Essays on the New Mobility of People and Money*, New York, The New Press, 1998, pp. 41 et suiv. et *Guests and Aliens*, New York, The New Press, 1999.

les faits observables. Ainsi de leur misérabilisme. Les enquêtes de terrain établissent que les migrations sont des stratégies cohérentes à l'échelle des familles, des confréries religieuses ou des groupes ethniques, et, à celle des individus, des pratiques d'affirmation et d'ascension sociale, au lieu d'être de simples moyens de fuir la misère ou la guerre – même lorsque ces dernières en sont bien les déclencheurs, comme dans le cas des Hazara afghans qu'Alessandro Monsutti a étudiés²². La mise en branle n'est pas signe d'anomie, de déréliction, de sortie de l'histoire ou de reniement des solidarités sociales dans un temps d'Apocalypse, quelle que soit la dureté de celui-ci. Elle comporte sa part de positivité. Le départ permet aux jeunes gens de se constituer en sujets moraux, d'accéder à la dignité de l'âge adulte et du mariage, sinon à la notabilité²³. Le commerce de valise infirme lui aussi le stéréotype misérabiliste des migrations, fussent-elles saisonnières ou pendulaires. Ce sont souvent des membres des classes moyennes ou moyennes inférieures qui s'y adonnent, et les transactions portent non sur des produits de première nécessité, mais sur les items en vogue dans la société de consommation marchande, tels que les cosmétiques, les bijoux, les vêtements, la lingerie, les pièces de voiture, les produits audiovisuels, comme le font remarquer *infra* Véronique Manry et Michel Peraldi. Au même titre que l'émigration *stricto sensu*, le commerce à la valise peut se traduire par de véritables stratégies notabiliaires de la bienfaisance dirigées vers la parenté et le village ou la région d'origine. L'un comme l'autre sont sous-jacents à des formes contemporaines d'évergétisme qui interviennent à l'interface du privé et du public et recourent ainsi les préoccupations des bailleurs de fonds, mais sur la base de l'autonomie du social par rapport aux politiques publiques²⁴.

A l'aune du fait migratoire l'Afrique subsaharienne demeure de la sorte cette « frontière » (au sens américain du mot, *frontier*) dont parlait l'anthropologue Igor Kopytoff à propos des temps anciens²⁵ : une terre de pionniers qui inventent de nouvelles formes d'entreprise économique et de solidarité sociale, supraethniques, supraconfessionnelles et supranationales, en phase avec les logiques de la globalisation. Les camps des « creuseurs »

²² A. Monsutti, *Guerres et migrations. Réseaux sociaux et stratégies économiques des Hazaras d'Afghanistan*, Neuchâtel, Editions de l'Institut d'ethnologie, Paris, Editions de la Maison des sciences de l'Homme, 2004.

²³ E. de Latour, « Héros du retour », *Critique internationale*, 19, avril 2003. 171-189 ; J.-D. Gandoulou, *Entre Paris et Bacongo*, Paris, Centre Georges Pompidou, Centre de création industrielle, 1984 et *Dandies à Bacongo. Le culte de l'élégance dans la société congolaise contemporaine*, Paris, L'Harmattan, 1989 ; J. MacGaffey, R. Bazenguissa-Ganga, *Congo-Paris. Transnational Traders on the Margins of the Law*, Oxford, James Currey, 2000.

²⁴ Voir par exemple, au sujet des provinces méridionales de l'Iran, F. Adelhah, « Le retour de Sindbad », *Les Etudes du CERI*, 53, mai 1999.

²⁵ I. Kopytoff, ed., *The African Frontier. The Reproduction of Traditional African Societies*, Bloomington, Indiana University Press, 1987.

dans les gisements de diamants, d'or ou de minerais précieux, les réseaux marchands confrériques ou ethniques, d'envergure continentale et intercontinentale, les circuits migratoires transnationaux, les « populations flottantes » qui s'adonnent au brigandage, les « lutteurs » de la contrebande en sont autant d'illustrations vigoureuses²⁶. Il est donc une économie morale de l'émigration ou du voyage que les Africains expriment en termes d'« aventure », dans le cas des Congolais et des Ivoiriens²⁷, ou de « djihad », dans celui des Sénégalais : « Que voulez-vous qu'ils fassent ? Sinon braver la mer par dignité et par peur de perdre la face (...) Ils étaient partis faire le 'djihad' pour améliorer leurs conditions de vie et celles de leurs familles », déclare la présidente du Collectif pour la lutte contre l'émigration clandestine, dont le fils a disparu dans l'océan²⁸.

Ainsi comprise, l'émigration est également une stratégie d'accès à l'universalité, celle du marché mondial, mais aussi celle de la culture globale ou de la foi religieuse : les églises charismatiques des chrétiens résidant à Amsterdam ne se veulent pas « africaines », mais bel et bien universelles, y compris dans leur œuvre missionnaire en Occident²⁹. Inversement la communautarisation des immigrés est souvent une conséquence des politiques restrictives que les pays industrialisés ont poursuivies dans ce domaine³⁰. A la limite, l'on peut observer que des peuples transitifs ou véhiculaires se sont ethniquement ou nationalement constitués à travers la fonction d'intermédiation économique qu'ils remplissaient à l'échelle des « économies-mondes » (Fernand Braudel) antérieures à la globalisation contemporaine, et qu'ils conservent souvent dans le contexte actuel. Ainsi des Kurdes, des Baloutches, des Touarègues, des Dioula, des Arméniens, des Juifs, des nomades d'Asie centrale, et bien sûr des « Indo-Pakistanaïens » ou de la diaspora chinoise³¹. Se développe de la sorte une conception

²⁶ Cf par exemple T. Grätz, « Gold trading networks and the creation of trust : a case study from Northern Benin », *Africa*, 74 (2), 2004, pp. 146-172 ; F. De Boeck, « La frontière diamantifère angolaise et son héros mutant » in J.-F. Bayart, J.-P. Warnier, dir., *Matière à politique. Le pouvoir, le corps et les choses*, Paris, Karthala, 2004, chapitre 3 ; J. MacGaffey, *The Real Economy of Zaire. The Contribution of Smuggling and Other Unofficial Activities to National Wealth*, Londres, James Currey, 1991 ; J. Roitman, *Fiscal Disobedience. An Anthropology of Economic Regulation in Central Africa*, Princeton, Princeton University Press, 2005.

²⁷ E. de Latour, « Héros du retour », art. cité ; J.-D. Gandoulou, *Entre Paris et Bacongo*, op. cit. et *Dandies à Bacongo*, op. cit. ; J. MacGaffey, R. Bazenguissa-Ganga, *Congo-Paris*, op. cit.

²⁸ *Le Quotidien* (Dakar), 13 octobre 2006. Cf également *Walfadjiri* (Dakar), 19 mai 2006 et, *infra*, le chapitre 8 par Jean-François Havard.

²⁹ G. ter Haar, *Halfway to Paradise. African Christians in Europe*, Cardiff, Cardiff Academic Press, 1998

³⁰ M. Y Hsu, *Dreaming of Gold, Dreaming of Home. Transnationalism and Migration between the United States and South China, 1882-1943*, Stanford, Stanford University Press, 2000, chapitre 3. Cf également R. Kastoryano, *La France, l'Allemagne et leurs immigrés : négocier l'identité*, Paris, Armand Colin, 1996.

³¹ J.-F. Bayart, *Le Gouvernement du monde*, op. cit., pp. 158-160 et, *infra*, le chapitre 4 par F. Adelkhah.

« flexible » et déterritorialisée de la citoyenneté³². Celle-ci relativise les problématiques politiques de l'autochtonie et de la souveraineté nationale, alors même que son économie politique repose sur l'usage pragmatique des frontières interétatiques, et elle est en prise directe avec l'économie mondiale tout en étant enracinée dans l'histoire des sociétés et des peuples concernés. Le prisme du « nouveau désordre international » à travers lequel l'on appréhende volontiers le fait migratoire, selon une conception crépusculaire de la globalisation, est singulièrement déformant – et contre-nature (ou plutôt contre-histoire) l'objectif illusoire d'une immigration ramenée à zéro, ou peu s'en faut.

La politique du « co-développement », qui est censée concilier la « maîtrise des flux migratoires » avec l'impératif moral de la solidarité internationale, ne résiste pas mieux à l'examen. La notion repose sur l'idée naïve que les flux de l'aide publique au développement, ou le développement lui-même, peuvent se substituer aux flux migratoires et à l'économie du déplacement. En fait l'aide au développement, et la captation de la rente qu'elle représente, sont en elles-mêmes des facteurs qui favorisent les migrations, comme le rappelle *infra* Jean Schmitz. Par ailleurs le « décollage » d'un PMA se solderait selon toute vraisemblance par une intensification des échanges humains entre celui-ci et les pays industrialisés auxquels il est lié, sous forme de voyages d'étude, d'affaires ou de services indissociables des investissements directs étrangers, mais aussi, au moins dans un premier temps, sous celle d'une augmentation de travailleurs candidats à l'émigration dès lors qu'ils seraient mieux éduqués, mieux qualifiés, mieux à même d'obtenir un emploi à l'étranger, et mus par des projets de vie de type « moderne » ou « global ». A très long terme, la prospérité diminuerait peut-être le nombre des candidats à l'expatriation. Néanmoins, le thème du « co-développement » prétend apporter une solution à ce qui est perçu comme un problème immédiat : l'immigration clandestine, voire l'immigration tout court. En outre les remises des émigrés représentent aujourd'hui un apport financier supérieur à celui de l'APD dans un pays comme le Mali, et il sera difficile de faire oublier aux acteurs concernés du « Sud » ce vieux proverbe universel selon lequel « Un tiens vaut mieux que deux tu l'auras ».

En revanche l'on voit bien en quoi les « embargos sur l'immigration » contredisent les objectifs et la philosophie de l'APD. K. O'Rourke et J. G. Williams ont montré que les

³² A. Ong, *Flexible Citizenship. The Cultural Logics of Transnationality*, Durham, Duke University Press, 1999. ; M. Joseph, *Nomadic Identities. The Performance of Citizenship*, Minneapolis, University of Minnesota Press, 1999 ; P. Cheah, B. Robbins, eds., *Cosmopolitics. Thinking and Feeling beyond the Nation*, Minneapolis, University of Minnesota Press, 1998.

mouvements migratoires ont été au XIX^e siècle le principal facteur de convergence transatlantique³³. Cette leçon mériterait d'être méditée, à un moment où les remises des diasporas et des émigrés revêtent l'importance que l'on sait, y compris dans les situations de conflit et de reconstruction post-conflit comme en Somalie ou en Afghanistan³⁴. Pareillement la négation de l'autonomie du social (et le déni de mouvement social) dans l'appréhension des mobilités contemporaines reviennent à récuser l'une des manifestations contemporaines essentielles de la « société civile », que les problématiques du développement exaltent par ailleurs, et l'« agencité » (*agency*) même des acteurs engagés dans des stratégies de *self-help*.

En particulier le discours et les politiques convenus, à force d'ériger toute forme de mobilité spatiale en pratique migratoire *stricto sensu* (ou en risque migratoire), n'appréhendent pas les circulations des « migrants immobiles » que sont les commerçants à la valise. Ces derniers n'envisagent pas d'émigrer de manière durable. Ils vivent du mouvement – et de leur retour à l'épicentre de leur mobilité, i.e. leur société natale. Dans le contexte du retrait néo-libéral de l'Etat, le commerce de valise revient à une « promotion sociale à compte d'auteur », ainsi que l'écrit *infra* Michel Peraldi, même s'il n'ouvre généralement pas la porte à une accumulation primitive de capital durable. Il permet à des femmes, notamment divorcées, répudiées, célibataires ou veuves, de conquérir leur autonomie, ou tout bonnement de survivre³⁵. Dans les situations de crise sociale récurrente que connaissent maintes sociétés africaines ou moyen-orientales il contribue à sa manière à la lutte contre la pauvreté, indépendamment des politiques publiques d'aide au développement qui sont censées la combattre.

Enfin les politiques publiques de « maîtrise des flux migratoires » pénalisent directement ou indirectement l'APD. Les migrations et les pérégrinations sont systématiquement mises en suspicion, voire criminalisées, et les déplacements liés aux

³³ K. O' Rourke, J. G. Williams, *Globalization and History*, *op. cit.*

³⁴ A. Monsutti, *Guerres et migrations*, *op. cit.* estime notamment que l'apport des migrants à la reconstruction (ou à la survie) de l'Afghanistan a été très supérieur à celui de l'aide internationale, publique ou privée.

³⁵ Cf, outre les chapitres de V. Manry et F. Adelkhah, *infra*, J. MacGaffey, *Entrepreneurs and Parasites. The Struggle for Indigenous Capitalism in Zaïre*, Cambridge, Cambridge University Press, 1987, chapitre 7 ; A. P. Cheater, "Transcending the state? Gender and borderline constructions of citizenship in Zimbabwe" in T. M. Wilson, H. Donnan, eds., *Border Identities. Nation and State at International Frontiers*, Cambridge, Cambridge University Press, 1998, pp. 191-214 ; A. Lambert, "Les commerçantes maliennes du chemin de fer Dakar-Bamako" in E. Grégoire, P. Labazée, dir., *Grands commerçants d'Afrique de l'Ouest. Logiques et pratiques d'un groupe d'hommes d'affaires contemporains*, Paris, Karthala, chapitre 1 ; J.-Y. Weigel, « Nana et pêcheurs du port de Lomé : une exploitation de l'homme par la femme ? », *Politique africaine*, 27, septembre 1987, pp. 37-46 ; E. Ayina, « Pagnes et politique », *ibid*, pp. 47-54.

besoins de la coopération n'échappent pas à la règle. Les catégories classificatoires des « migrants », des « clandestins », des « sans-papiers », des voyageurs automatiquement suspectés de trafic de drogue ou de terrorisme n'ont pourtant rien de naturel. Elles sont construites politiquement et administrativement, voire fantasmatiquement ou coutumièrement, en termes de « délit de faciès » ou de « passeport ». Ce sont par exemple des lois, des décrets, des circulaires et des règlements qui fabriquent les clandestins en rendant de facto impossible l'obtention d'un statut légal. Et la lutte contre l'immigration clandestine ne fait que grossir les rangs de cette dernière en rendant encore plus improbable qu'auparavant l'accès à un titre de séjour ou de simple circulation.

Le coût des barrages contre le Pacifique

Les coûts de ce cercle vicieux sont élevés :

1) Coût financier, même si la délivrance des visas est devenue hautement lucrative dans certains consulats et représente une rentrée parafiscale appréciable : la multiplication des contrôles, l'augmentation du nombre des fonctionnaires ou des auxiliaires dévolus à cette fonction, le temps consacré par les entreprises, les universités, les particuliers à des démarches administratives de plus en plus tatillonnes et ubuesques constituent des dépenses que l'on a quelque peine à qualifier de productives.

2) Coût économique : une ville comme Marseille a ainsi perdu sa position marchande au profit d'Istanbul, de Dubaï, voire de Barcelone, d'Algesiras, de Naples³⁶ ; et le tissu des entreprises liées aux circulations migratoires plus ou moins pendulaires des migrants, dont Stéphane de Tapia démontre la vitalité à propos du cas turco-européen (*infra*, chapitre 1), se voit bridé alors qu'il est créateur de richesses et d'emplois.

3) Coût social : au fur et à mesure que les migrants sont stigmatisés, leur intégration devient plus délicate, et plus complexe la « gouvernance » des banlieues dans lesquelles ils s'entassent, dans la mesure où la question sociale que pose leur progéniture est recodée en problème ethnique ou religieux sans que l'on voit en quoi cette conversion facilite sa résolution.

³⁶ M. Peraldi, M. Samson, *Gouverner Marseille. Enquête sur les mondes politiques marseillais*, Paris, La Découverte, 2005.

4) Coût diplomatique : la circulation des migrants s'érige en contentieux entre les pays du « Nord » et ceux du « Sud », comme l'illustrent les tensions entre les Etats-Unis et le Mexique, entre la France et les Etats d'Afrique de l'Ouest ou du Maghreb, entre la Malaisie ou Singapour et les Philippines ou l'Indonésie.

5) Coût que l'on pourrait qualifier d'« hégémonique » : le traitement des migrants ou des simples voyageurs par les pays industrialisés démocratiques entache leur image, leur exemplarité, la légitimité de leurs interventions en faveur des droits de l'Homme ; il alimente une sourde colère qu'exemplifie par exemple le nationalisme exacerbé des « Jeunes Patriotes » à l'encontre des Français en Côte d'Ivoire, mais que l'on retrouve aussi bien dans des pays comme la Russie ou la Turquie ; il ravive de vieux traumatismes, à l'instar de la thématique française de l'« immigration choisie » qui, en 2006, a fait résonance avec la traite esclavagiste dans certains pays d'Afrique de l'Ouest³⁷.

6) Coût philosophique : les politiques d'« embargo sur l'immigration » se soldent par de nombreuses atteintes aux droits de l'Homme, la suspension de fait de l'*habeas corpus* pour les étrangers, une régression des libertés publiques à grand renfort de haute technologie, la « brutalisation » (George Mosse) des sociétés, non seulement dans les démocraties libérales, où les opinions s'habituent jour après jour, par exemple, aux enfermements et aux expulsions d'enfants en bas âge, parfois séparés par la force de leur mère, mais aussi dans les pays du « Sud » qui ne sont pas avares de violences et dont certains ont instauré des châtiments corporels contre les immigrés clandestins, à l'instar de Singapour et de la Malaisie.

7) Enfin coût de l'incohérence : en France, les contribuables ont financé simultanément, depuis vingt-cinq ans, deux politiques publiques contradictoires, celle de l'endiguement de l'immigration et celle du soutien à la francophonie, l'application de la première gênant au quotidien celle de la seconde compte tenu de la difficulté et, souvent de l'impossibilité, pour les écrivains, les universitaires ou les étudiants des pays francophones « à risques » d'obtenir des visas d'entrée sur le territoire national ; les contribuables français ont également financé les politiques d'ajustement structurel en Afrique subsaharienne dont l'une

³⁷ *Info-Matin* (Bamako), 2 juin 2006.

des conséquences, la libéralisation des filières agricoles, a intensifié les flux migratoires en Afrique de l'Ouest³⁸.

Ces coûts sont d'autant plus élevés qu'ils sont consentis en pure perte : l'immense majorité des chercheurs spécialistes des migrations s'accordent à reconnaître l'inanité des mesures coercitives mises en place pour contenir les flux, et les « murs » dont se ceignent les Etats industrialisés ne sont que de piètres « barrages contre le Pacifique », comme l'atteste l'expérience de la frontière entre les Etats-Unis et le Mexique. En outre, les « embargos sur l'immigration », à l'image de tous les embargos, alimentent une florissante économie politique de leur propre contournement en créant une rente pour les trafiquants de main d'œuvre, en légitimant la figure ambivalente du « passeur »³⁹ et en érigeant celui-ci en intermédiaire nécessaire. De faits divers en faits divers, il apparaît que les services consulaires, voire les chancelleries des pays industrialisés ne sont plus eux-mêmes à l'abri de la concussion et des fraudes que favorise la politique malthusienne des titres de séjour : soit qu'une nuée d'intermédiaires locaux parasitent la relation entre ceux-ci et les usagers ; soit que le personnel consulaire et diplomatique, ou encore les services de police des frontières, cèdent à la tentation de l'argent facile. Les institutions ou les acteurs de la « société civile » se laissent progressivement entraîner dans ces dérives, à l'interface de la compassion ou de la solidarité et de l'appât du gain : les organisations gouvernementales, les troupes d'artistes, les Eglises, les sectes ou les confréries religieuses sont de plus en plus fréquemment compromises dans la production de fausses attestations ou l'obtention de visas de complaisance qui ouvrent la voie à la migration illicite. A un moment où les responsables de l'aide au développement mettent l'accent sur l'impératif de la lutte contre la corruption et de la « transparence », force est de reconnaître le pouvoir littéralement corrupteur des politiques publiques en matière de migrations internationales et l'importance de l'économie de l'ombre à laquelle elles donnent naissance.

³⁸ K. K. Nubukpo, « Le piège du coton : le Mali à la croisée des chemins », *OCL [Oléagineux, Corps gras, lipides]*, 13 (4), juillet-août 2006, p. 5 : « Le troisième risque notable, peut-être le plus important, (de la libéralisation/privatisation de la filière coton du Mali) est l'incitation croissante à migrer de la zone cotonnière malienne vers la périphérie des centres urbains et les pays occidentaux : la baisse tendancielle des revenus issus du coton couplée au désengagement de l'Etat malien, affaibli par vingt-cinq années d'ajustement structurel, de certaines missions de service public en zone rural provoque un mouvement mécanique d'exode de milliers de jeunes ruraux africains, dont les conséquences sont à peine imaginables à l'heure actuelle ».

³⁹ S. Laacher, L. Mokrani, « Le passeur et son passager, deux figures inséparables », *Plein droit*, 55, décembre 2002 et S. Laacher, « Partir pour le bout de la terre », *Critique internationale*, 19, avril 2003, pp. 157-170.

Corollairement ces législations restrictives privent certaines des sociétés industrialisées des bénéfices que leur procurerait un régime plus libéral. Pour de nombreux économistes l'immigration a été l'un des facteurs explicatifs de la croissance soutenue que connaissent les Etats-Unis et de leur capacité d'innovation technique et scientifique. La plupart des pays européens se refusent absurdement ce ressort, quand bien même l'exemple de l'Espagne confirme l'apport de l'immigration (et de la régularisation des sans-papiers) au dynamisme économique, au renflouement des caisses des assurances sociales et à l'entrée des femmes sur le marché du travail. En outre, plusieurs rapports de la Commission ont démontré que l'Union européenne était structurellement dépendante d'une reprise de l'immigration pour garantir sa reproduction démographique.

Si ces analyses se confirmaient elles suggéreraient que l'acceptation politique et législative des flux migratoires contribuerait à terme à desserrer la contrainte financière qui étrangle l'aide publique au développement. En revanche le maintien de la ligne définie depuis le début des années 1980, pour absurde qu'elle soit, rendra mécaniquement inévitable la captation de l'« agenda » du développement par l'« agenda sécuritaire », la paralysie progressive des échanges humains entre le « Sud » et le « Nord » dans le cadre des différents types de coopération et la délégitimation de l'idée même de l'« aide », du fait de sa perversion, tant dans les opinions publiques du « Sud » que dans celles du « Nord ».

Les défis du mouvement à l'aide publique au développement

De toute évidence la prise en considération des pratiques sociales de la migration et du voyage amène à reformuler ou à renouveler quelques-unes des problématiques de l'aide au développement. Se pose en premier lieu la question de l'émergence éventuelle d'une nouvelle forme de capitalisme, marchand mais aussi, peut-être, industriel, voire financier – fût-il des « parias », pour citer, avec Michel Peraldi, Max Weber – qui reposerait sur des rapports sociaux de production spécifiques, des modes de gestion particuliers, des réseaux propres de circulation des capitaux ou des liquidités. Ce que nous savons du commerce à la valise, mais aussi du fonctionnement du *hawâla* et du *waqf* dans les sociétés musulmanes, du capitalisme familial chinois, du négoce confrérique sénégalais légitime l'interrogation, sans pour autant autoriser dès maintenant une réponse claire. Les limites de l'accumulation primitive de capital au gré de ces pratiques et de ces institutions sociales apparaissent notamment assez

dirimantes. En outre, le commerce à la valise et la contrebande, tout comme la contrefaçon, sont vite contrôlés par les tenants de l'Etat privatisé, dans ses moutures plus ou moins criminelles et prédatrices, ainsi que le montrent les analyses du trabendo algérien par Véronique Manry et Michel Peraldi, ou de l'économie frontalière iranienne par Fariba Adelkhah (chapitres 2, 4 et 6, *infra*). A la limite, les classes moyennes plus ou moins déclassées qui s'y adonnent fournissent au pouvoir politique dévoyé une part de sa base sociale. Il n'empêche que la globalisation contemporaine revêt une « épaisseur » sociale et historique dont ne rend pas compte l'économicisme néo-libéral et qu'il est utile de replacer au cœur de la réflexion.

Ensuite les migrations « Sud-Sud » s'avèrent aussi cruciales dans la configuration de la mondialisation que ne le sont les migrations « Sud-Nord » et que ne l'ont été, dans un passé impérial récent, les migrations « Nord-Sud » et « Est-Ouest ». Les exemples des diasporas « indo-pakistanaise », chinoise, syro-libanaise viennent aussitôt à l'esprit, mais ils sont loin d'être uniques. Le « Sud » s'articule autour de bipolarités entre des pôles de croissance et des réserves de force de travail, une bipolarité qu'avait institutionnalisée en son sein l'Afrique du Sud sur un mode racialisé, avec son système de townships et de bantoustans, mais qui participe habituellement du système régional d'Etats. En Asie du Sud-Est la complémentarité entre, d'une part, Singapour, la Malaisie, la Thaïlande, voire, à terme, le Vietnam, et, d'autre part, l'Indonésie, les Philippines, le Cambodge, la Birmanie relève de ce cas de figure. Il en est de même des relations que les pétromonarchies du Golfe entretiennent avec leur environnement régional ou extra-régional (Afrique, Asie orientale, CEI). L'articulation des pôles de croissance et des réserves de travail s'impose par ailleurs à l'échelle nationale, en termes d'exode rural, comme l'ont démontré la Révolution industrielle en Europe même ou, aujourd'hui, le décollage spectaculaire de la Chine côtière⁴⁰. Les migrations « Sud-Sud » concernent d'autant plus l'économie du développement que les pays industrialisés s'efforcent de délocaliser la mise en oeuvre de leurs politiques d'« embargo sur l'immigration » dans les pays du « Sud », à l'instar de ce que tentent d'obtenir les membres de l'Union européenne du Maroc, de la Libye, du Sénégal, du Mali, au risque de les transformer en zones liminales et en poches de déshérence. Un archipel d'Etats-tampons émerge de la sorte au sein du système international, en tant que marches des pays industrialisés : le Sénégal, les Etats du Maghreb et les Etats balkaniques non membres de l'Union pour ce qui est de l'Europe, le Mexique pour

⁴⁰ Sur la question du travail en Chine, cf J.-L. Rocca, *La Condition chinoise. La mise au travail capitaliste à l'âge des réformes (1978-2004)*, Paris, Karthala, 2006.

les Etats-Unis. Des villes de l'attente affirment aussi leur vocation régionale, à l'instar d'Istanbul, de Tripoli, de Tanger, aux portes du Vieux Continent, ou d'Altar, dans l'Etat mexicain de Sonora, au seuil des Etats-Unis. Par ailleurs les migrations « Sud-Sud » attisent les sentiments xénophobes et les problématiques de l'autochtonie politique qui les relayent dans l'espace public, sur un mode électoral ou sous la forme de stratégies de purification ethnique plus ou moins violentes, sinon militarisées⁴¹.

Il est désormais impératif que l'aide au développement se saisisse de cette nouvelle géographie du mouvement et de l'attente, et de ses diverses expressions sociales, car elle doit procéder à un arbitrage délicat entre plusieurs de ses objectifs. L'alternative entre le soutien – l'on pourrait presque dire l'*affirmative action* – en faveur des PMA, au nom de la lutte contre la pauvreté, et l'accompagnement de la croissance des pays émergents, au nom de l'efficacité économique ou financière, mériterait d'être mieux posée. Sur un plan économique l'intégration régionale ne peut qu'entraîner des asymétries spatiales. Tel est le prix nécessaire de l'industrialisation. Mais l'inévitable asymétrie de l'intégration régionale a un coût politique. La crise ivoirienne, avec sa thématique xénophobe (idéologie de l'« ivoirité »), est ainsi largement une crise d'intégration régionale qui remonte au « décollage » du pays dans les années 1930-1960 et à l'arrivée massive de travailleurs ou de cadres des Etats voisins. En outre, les déséquilibres inhérents aux régionalismes peuvent favoriser l'aventurisme militaire de certains Etats, enclins à compenser leur faiblesse économique par des stratégies de déstabilisation de leur environnement, à l'instar du Burkina Faso ou du Rwanda. Le cas du Cambodge, dans le cadre du programme GMS (Greater Mekong Subregion), relève également d'une telle alternative : l'insertion de ce PMA dans les dynamiques de la croissance régionale peut accélérer sa satellisation par la Thaïlande, le Vietnam et surtout la Chine, au prix de tensions ethniques aisées à manipuler politiquement comme le rappelle à intervalles réguliers l'actualité et comme l'a illustré de façon tragique l'histoire récente du pays. De façon plus générale, l'adhésion de la Chine à l'OMC et la fin de l'accord multifibres dans le domaine du textile transforment complètement les données de la pondération entre l'impératif de la lutte contre la pauvreté et l'exigence de la compétitivité nécessaire à l'industrialisation et à la poursuite de la croissance ; les paramètres de la localisation de la force de travail et du commerce à la valise s'en trouvent également modifiés. Néanmoins, c'est sans doute le démarrage d'une migration de travailleurs, de colporteurs, de commerçants, voire

⁴¹ Sur les problématiques politiques de l'autochtonie, cf J.-F. Bayart, P. Geschiere et F. Nyamnjoh), "Autochtonie, démocratie et citoyenneté en Afrique", *Critique internationale*, 10, janvier 2001, pp. 53-70.

d'investisseurs chinois en direction de l'Afrique qui constituera le principal sujet de préoccupation dans les prochaines années et qui soulignera de la manière la plus aigüe la force des échanges « Sud-Sud » des populations, dans la mesure où cet afflux a pour symétrie la présence d'acteurs économiques subsahariens en Asie (voir *infra* le chapitre 5 par Roland Marchal.)

Enfin la saisie des migrations sous l'angle de l'anthropologie du voyage suggère que l'APD s'empare plus directement des acteurs, des lieux et des situations des mobilités contemporaines en assumant le rapport plus souvent contradictoire que synergique entre les politiques publiques et l'autonomie du social. Devraient être imaginés des programmes qui s'adressent aux acteurs de la mobilité et à leur contribution au développement ou à la reconstruction, au travers de leurs remises, de leurs pratiques de solidarité familiale ou communautaire – notamment dans les contextes de privatisation de la santé publique - et de leurs stratégies notabiliaires de type évergétique, sans que soient oubliés les perdants de cette mobilité qui grossissent les rangs d'une nouvelle pauvreté sociale, par exemple en tant qu'expulsés au titre de la lutte contre l'immigration clandestine ou contre le terrorisme⁴². Devraient aussi être conçus des actions en direction des seuils de la mobilité pour « démocratiser », selon la recommandation d'Etienne Balibar⁴³, ou tout bonnement humaniser les frontières, aussi bien territoriales qu'administratives (services traitant l'immigration, consulats, etc.), et pour favoriser la croissance économique des zones et des villes-tampons dans les marches des pays industrialisés.

Le voyage est une pratique de développement, et un objet de l'économie ou de l'anthropologie du développement. Il doit maintenant devenir un sujet à part entière de l'aide au développement.

⁴² Cf par exemple N. Peutz, « Embarking on an anthropology of removal », art. cité.

⁴³ E. Balibar, E. Balibar, *Nous, Citoyens d'Europe ?*, Paris, La Découverte, 2001 et *Droit de cité*, Paris, PUF, 1998.

Contributeurs

Fariba Adelkhah (CERI-Sciences Po)

Claire Autant-Dorier (CRESAL-CNRS et Université de Saint-Etienne)

Alain Battégay (GRS-CNRS et Université Lyon-II)

Jean-François Bayart (CNRS-CERI)

Mette Louise Berg (Department of Social Anthropology, University of St Andrews, Fife)

Jean-François Havard (CEMAF-Université Lille-II)

Véronique Manry (Laboratoire méditerranéen de sociologie, LAMES, UMR 6127 CNRS-Université de Provence et MMSH)

Roland Marchal (CNRS-CERI)

Michel Peraldi (CNRS-Centre Jacques Berque, Rabat)

Jean Schmitz (Centre d'études africaines, EHESS, Paris)

Stéphane de Tapia (Cultures et sociétés en Europe, Université de Strasbourg et Migrinter-CNRS, Poitiers)